



VILLE DE TROUY

Mairie de Trouy
Place du 8 Mai 1945
18570 TROUY

C O N T R Ô L E
T E C H N I Q U E
C O N S T R U C T I O N



RAPPORT DE VERIFICATION REGLEMENTAIRE APRES TRAVAUX

RESTRUCTURATION DE L'ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT

18 TROUY

N° DE CLIENT : 0209354486001

N° DE CONVENTION : 17860BGS1491700M

CHRONO : 33

DATE : 18/10/2019

VOTRE INTERLOCUTEUR APAVE : Céline LOBRY



Accréditation : COFRAC
Inspection N°03-0902

Liste des sites et portées disponibles sur
le site internet www.cofrac.fr

BOURGES
11 Rue Macdonald
18000 BOURGES
Tél. : 02.48.50.96.20 - Fax : 02.48.67.05.81
www.apave.com

RESTRUCTURATION DE L'ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT

LIEU : 18 TROUY

PHASE PROJET : Réception

DATE DE FIN DE VERIFICATION : 17/10/2019

DESTINATAIRES EN COPIE : CARRE D'ARCHE

MISSIONS SEI	VERIFICATIONS	INTERVENANTS
SEI		
Sécurité incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	Charles BIGNY Jean-Baptiste DONADIEU Céline LOBRY
Pièces jointes : PV de Résistance au Feu - PV de Réaction au Feu		

Le Chargé d'Affaire

ORIGINAL SIGNE

Ce rapport a été validé par :

Jean-Baptiste DONADIEU

SOMMAIRE

1. OBJET DU RAPPORT	4
2. CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS	4
3. REGLEMENTATION APPLICABLE	4
4. COMMENTAIRES RELATIFS AU DÉROULEMENT DE LA VÉRIFICATION	4
5. DESCRIPTION DES AVIS	4
6. LISTE DES AVIS DE NON CONFORMITÉ	5
7. AVIS DU VÉRIFICATEUR	5
8. MATÉRIEL DE MESURE ET D'ESSAI UTILISÉ	19
10. ANNEXE	20

1. OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport concerne les vérifications réglementaires ayant pour objet de fournir après travaux un avis sur la conformité au règlement de sécurité contre le risque d'incendie et de panique dans le cadre de l'opération suivante :
RESTRUCTURATION DE L'ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT - 18 TROUY -

2. CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Classement : ERP de 4ème catégorie de type L et X
Selon classement de la commission de sécurité.

3. REGLEMENTATION APPLICABLE

3.1. Dispositions applicables

Arrêté modifié du 25 Juin 1980

3.2. Compléments du référentiel

- Référence du Permis de Construire : AT n°01826717B0003
- Date de dépôt de PC : 05/07/2017
- Date d'obtention du PC : 24/08/2017
- Exigences particulières annexées : Sans objet
- Avis de la Commission de Sécurité du : 24/08/2017

4. COMMENTAIRES RELATIFS AU DÉROULEMENT DE LA VÉRIFICATION

Néant.

5. DESCRIPTION DES AVIS

Nos avis sont donnés sous la forme suivante :

C - Conforme : les ouvrages vérifiés sont conformes aux dispositions réglementaires décrites dans l'article.

NC - Non Conforme : les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut de fait pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage.

SO - Sans Objet : les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité. Le vérificateur peut regrouper plusieurs articles, voire des sous-sections, sections ou chapitres sur une seule ligne lorsque les dispositions qui y sont visées sont sans objet.

HM - L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification n'a pas été confiée à l'organisme agréé.

PM - L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission en cours.

6. LISTE DES AVIS DE NON CONFORMITÉ

DF 7

17 - Dans le cadre de la mise en place d'un nouvel ouvrant de désenfumage en façade sud du bâtiment, la note de calcul justifiant le dimensionnement des ouvrants de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été transmis.

- La documentation technique des nouveaux équipements de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été transmis (documentation technique, certificats de conformité...).

- L'attestation de bon fonctionnement des équipements de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été fournie.

MS 41

60 Le nouveau plan d'intervention mis à jour n'a pas été mis en place.

MS 65

21 Lors de notre visite sur site du 17/10/2019, certains diffuseurs lumineux d'alarme incendie ne fonctionnaient pas (sanitaires Dames du hall d'entrée, sanitaires de l'espace sportif).

L16

58 Lors du déclenchement de l'alarme incendie, la remise en lumière de la grande salle ne fonctionne pas.

7. AVIS DU VÉRIFICATEUR

Voir tableaux en pages suivantes

VERIFICATION

Sécurité incendie

Nature et étendue des vérifications effectuées :

Le projet consiste en la restructuration de l'Espace Jean-Marie Truchot de Trouy (18), comprenant notamment la création d'un sas d'entrée en façade Est du bâtiment et des travaux de rénovation énergétique (remplacement de la CTA, remplacement de l'isolation ou sous-face de couverture...).

En application du contrat qui nous lie avec le Maître d'Ouvrage et de l'article GN10 du règlement de sécurité incendie, notre mission de vérification réglementaire après travaux se limite aux travaux décrits ci-dessus :

- tout ouvrage et installation existant non modifié dans le cadre des travaux est hors mission,
- tous travaux réalisés en dehors du cadre du projet sont hors mission,
- le projet ne comprend pas la réalisation de travaux levant les prescriptions émises dans le rapport de visite périodique de la Commission de Sécurité en date du 24/03/2016 (chaufferie, réserve du bar...) - La vérification de ces locaux est hors mission.

Description sommaire des installations :

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Installations de la partie restructuration alimentées depuis le TGBT existant

Distribution 230/400 V - Régime de neutre TT
tarif jaune.

INSTALLATIONS D'ASCENSEURS

sans objet

Equipement d'alarme du type 3

DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC -**Art.GN**• **CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS - GN1 à 3**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN1	Classement des établissements	PM	
GN2	Classement des établissements non isolés entre eux	PM	
GN3	Classement des établissements isolés entre eux	PM	

• **ADAPTATION DES REGLES DE SECURITE ET CAS PARTICULIERS D'APPLICATION DU REGLEMENT - GN4 à 10**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN4	Procédure d'adaptation des règles de sécurité	C	
GN5	Établissements comportant des locaux de type différents	C	
GN6	Utilisations exceptionnelles des locaux	PM	
GN7	Établissements situés dans un immeuble de grande hauteur	SO	
GN8	Principes fondamentaux de conception et d'exploitation d'un établissement pour tenir compte des difficultés rencontrées lors de l'évacuation	C	
GN9	Aménagement d'un établissement nouveau dans des locaux ou bâtiments existants	SO	
GN10	Application du règlement aux établissements existants	C	

• **CONTROLE DES ETABLISSEMENTS - GN11 et 12**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN11	Notifications des décisions	PM	
GN12	Justification des classements de comportement au feu des matériaux et éléments de construction	C	

• **TRAVAUX - GN13**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN13	Travaux dangereux	PM	

• **NORMALISATION - GN14**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN14	Conformité aux normes . Essais de laboratoires	PM	

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DES QUATRE PREMIERES CATEGORIES - Art. GE

- GENERALITES - GE1

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GE1	Objet	PM	

- CONTROLE DES ETABLISSEMENTS - GE 2 à 5

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GE 2	Dossier de sécurité	PM	
GE 3	Visite de réception	PM	
GE 4	Visites périodiques	PM	
GE 5	Avis relatif au contrôle de la sécurité	PM	

- VERIFICATIONS TECHNIQUES - GE 6 à 10

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GE 6	Généralités	PM	
GE 7	Vérifications techniques assurées par des organismes agréés par le ministère de l'intérieur	C	
GE 8	Types de vérifications	PM	
GE 9	Rapports de vérifications	PM	
GE 10	Obligations des techniciens compétents lors des vérifications	PM	

CONSTRUCTION APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS DES QUATRE PREMIERES CATEGORIES - Art. CO

- CONCEPTION ET DESSERTE DES BATIMENTS - CO1 à 5

Avis : HM

- ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS - CO6 à 10

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 6	Classement du risque d'incendie	PM	
CO 7	Isolement latéral entre un établissement recevant du public et les tiers contigus	HM	
CO 8	Isolement entre un établissement recevant du public et les bâtiments situés en vis-à-vis	C	
CO 9	Isolement dans un même bâtiment entre un établissement recevant du public et un tiers superposés	HM	
CO 10	Franchissement des parois verticales d'isolement et ou aires libres d'isolement	HM	

- RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES - CO11 à 15

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 11	Généralités	PM	
CO 12	Résistance au feu des structures et des planchers	C	
CO 13	Cas particuliers de résistance au feu de certains éléments de structures	SO	

CO 14	Cas particuliers des bâtiments en rez-de-chaussée	SO	
CO 15	Cas particuliers de certains bâtiments à trois niveaux au plus	SO	

- COUVERTURES - CO16 à 18**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 17	Protection de la couverture par rapport à un feu extérieur	C 52	.

- FACADES - CO19 à 22**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 19	Généralités	PM	
CO 20	Réaction au feu des composants et équipements de façade	C 12	.
CO 21	Résistance à la propagation verticale du feu par les façades comportant des baies	SO	
CO 22	Résistance à la propagation verticale du feu par les façades ne comportant pas de baie	SO	

- DISTRIBUTION INTERIEURE ET COMPARTIMENTAGE - CO23 à 26**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 24	Caractéristiques des parois verticales et des portes (cloisonnement traditionnel et secteur)	C	

- LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC, LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS - CO27 à 29**

Avis : HM

- CONDUITS ET GAINES - CO30 à 33**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 30	Généralités	C	
CO 31	Conduits traversant, prenant naissance ou aboutissant dans un local à risques courants ou moyens	C	
CO 32	Conduits traversant, prenant naissance ou aboutissant dans un local à risques importants	HM	
CO 33	Vide-ordures et monte-charge	HM	

- DEGAGEMENTS - DISPOSITIONS GENERALES - CO34 à 42**

Avis : C

- DEGAGEMENTS - SORTIES - CO43 à 48**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 43	Répartition des sorties et distances maximales à parcourir	C	
CO 44	Caractéristiques des blocs-portes	C	

CO 45	Manoeuvre des portes	C	
CO 46	Portes des sorties de secours	C	
CO 47	Portes à fermeture automatique	HM	
CO 48	Portes de types spéciaux	SO	

• **DEGAGEMENTS - ESCALIERS - CO49 à 56**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO49	Répartition des escaliers et distances maximales à parcourir	HM	
CO50	Conception des escaliers	HM	
CO51	Sécurité d'utilisation des escaliers	SO 15	- Le seuil de la porte issue de secours ne fait pas l'objet des travaux et le parvis créant une marche isolé à l'entrée a été retiré du projet.
CO52	Protection des escaliers et des ascenseurs	HM	
CO 53	Escaliers et ascenseurs enclouonnés	HM	
CO54	Escaliers et ascenseurs à l'air libre	HM	
CO55	Escaliers droits	HM	
CO 56	Escaliers tournants	HM	

• **ESPACES D'ATTENTE SECURISES - CO57 à 60**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO57	Les solutions équivalentes	HM	
CO58	Emplois d'un espace	HM	
CO59	Caractéristiques d'un espace	HM	
CO60	Cas d'exonération	C	

• **TRIBUNES ET GRADINS NON DEMONTABLES - CO61**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO61	Dispositions constructives des tribunes et gradins non démontables	HM	

AMENAGEMENTS INTERIEURS, AGENCEMENT PRINCIPAL ET MOBILIER - Art. AM

• **GENERALITES - AM1**

Avis : PM

• **PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS - AM2 à 8**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
AM2	Produits et matériaux de parois	C	
AM3	Parois des dégagements protégés	HM	
AM4	Parois verticales des dégagements non protégés et des locaux	C 13	
AM5	Plafonds des dégagements non protégés et des locaux	C	
AM6	Parties transparentes ou translucides incorporés dans les plafonds suspendus ou tendus des dégagements non protégés et des locaux	HM	
AM7	Sols des dégagements non protégés et des	C	

	locaux		
AM8	Produits d'isolation	C 51	.

- ELEMENTS DE DECORATION - AM9 à 10**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
AM9	Revêtements muraux et tendus et éléments de décoration en relief fixés à l'intérieur des locaux et dégagements	C	
AM10	Éléments de décoration flottants à l'intérieur des locaux et dégagements	SO	

- TENTURES, PORTIERES, RIDEAUX ET VOILAGES - AM11 à 14**

Avis : HM

- GROS MOBILIER, AGENCEMENT PRINCIPAL, AMENAGEMENT DE PLANCHERS LEGERS EN SUPERSTRUCTURE - AM15 à 20**

Avis : HM

DESENFUMAGE - DF

- OBJET, PRINCIPES, APPLICATION - DF1 à 10**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
DF 1	Objet du désenfumage	PM	
DF 2	Documents à fournir -	PM 50	- Dans le cadre de la mise en place d'un nouvel ouvrant de désenfumage en façade sud du bâtiment, la note de calcul justifiant le dimensionnement des ouvrants de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été transmis.
DF 3	Principes de désenfumage	C	
DF 4	Domaine d'application	C	
DF 5	Désenfumage des escaliers	HM	
DF6	Désenfumage des circulations horizontales encloisonnées et des halls accessibles au public	HM	
DF 7	Désenfumage des locaux accessibles au public	NC 17	- Dans le cadre de la mise en place d'un nouvel ouvrant de désenfumage en façade sud du bâtiment, la note de calcul justifiant le dimensionnement des ouvrants de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été transmis. - La documentation technique des nouveaux équipements de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été transmis (documentation technique, certificats de conformité...) - L'attestation de bon fonctionnement des équipements de désenfumage naturel de la grande salle ne nous a pas été fournie.
DF 8	Désenfumage des compartiments	HM	
DF 9	Entretien et exploitation	PM	
DF 10	Vérifications techniques	PM	

CHAUFFAGE, VENTILATION, REFRIGERATION, CLIMATISATION, CONDITIONNEMENT D'AIR ET INSTALLATION D'EAU CHAUDE SANITAIRE - Art. CH

- GENERALITES - CH1 à 4**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CH1	Objectif et domaine d'application	PM	
CH2	Conformité des appareils et des installations	C	
CH3	Sources énergétiques autorisées	C	
CH4	Documents à fournir - Dossier de sécurité	C	

- IMPLANTATION DES APPAREILS DE PRODUCTION DE CHALEUR - CH5 à 12**

Avis : HM

- STOCKAGE DES COMBUSTIBLES - CH13 à 17**

Avis : HM

- CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, A VAPEUR ET A AIR CHAUD - CH23 à 25**

Avis : HM

- EAU CHAUDE SANITAIRE - CH26 à 27**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CH26	Production d'eau chaude sanitaire	C	
CH27	Calorifugeage	C	

- TRAITEMENT D'AIR ET VENTILATION - CH28 à 43**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CH28	Installations de ventilation	PM	

- VENTILATION DE CONFORT - CH29 à 40**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CH29	Température de l'air	C	
CH32	Circuits de distribution et de reprise d'air	C	
CH33	Prises et rejets d'air	C	
CH34	Dispositifs de sécurité	C	
CH35	Production, transport et utilisation du froid	C	
CH36	Centrale de traitement d'air	C 18	
CH37	Batteries de résistances électriques	C	
CH38	Filtres	C	
CH39	Entretien des filtres	PM	
CH40	Unités de toiture monoblocs	HM	

- VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE - CH41 à 43**

Avis : HM

• APPAREILS INDEPENDANTS DE PRODUCTION, EMISSION DE CHALEUR - CH44 à 56

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CH44	Définitions et généralités	C	
CH45	Appareils électriques production-émission	C	
CH46	Appareils à combustion	HM	
CH47	Limites d'emploi des appareils à combustion	HM	
CH48	Règles d'installation des appareils à combustion	HM	
CH49	Combustible	HM	
CH50	Conduits de raccordement	HM	
CH51	Évacuation des produits de combustion	HM	
CH52	Appareils à combustible liquide	HM	
CH53	Aérothermes, tubes rayonnants et panneaux radiants à gaz	HM	
CH54	Système de chauffage par tubes rayonnants à génération centralisée	HM	
CH55	Cheminées à foyer ouvert ou fermé inserts et appareils fonctionnant à l'éthanol	HM	
CH56	Appareils de chauffage de terrasse	HM	

• ENTRETIEN ET VERIFICATION - CH57 à 58

Avis : HM

INSTALLATIONS AUX GAZ COMBUSTIBLES ET AUX HYDROCARBURES LIQUEFIES - Art.
GZ

Avis : HM

INSTALLATIONS ELECTRIQUES - Art. EL

• DISPOSITIONS GENERALES - EL1 à 4

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EL1	Objectifs	PM	
EL2	Documents à fournir	PM 19	
EL3	Définitions	PM	
EL4	Règles générales	C	

• REGLES D'INSTALLATION - EL5 à 11

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EL5	Locaux de service électrique	HM	
EL6	Matériel à haute tension ou avec diélectriques pouvant émettre des vapeurs inflammables ou toxiques	HM	
EL7	Implantation des groupes électrogènes	HM	
EL8	Batteries d'accumulateurs et matériels associés (chargeurs, onduleurs)	HM	
EL9	"Tableaux ""normaux""	C 64	
EL10	"Canalisations des installations ""normal-remplacement""	HM	
EL11	Appareillage et appareils d'utilisation	HM	

- **INSTALLATIONS DE SECURITE - EL12 à 17**

Avis : HM

- **MAINTENANCE, EXPLOITATION ET VERIFICATIONS - EL18 à 19**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EL18	Maintenance, exploitation	PM	
EL19	Vérifications techniques	PM	

- **INSTALLATIONS TEMPORAIRES - EL20 à 23**

Avis : HM

ECLAIRAGE - Art. EC

- **DISPOSITIONS GENERALES - EC1 à 5**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EC1	Objectifs	PM	
EC2	Règles générales	C	
EC3	Définition des différents éclairages	PM	
EC4	Documents à fournir	PM	
EC5	Appareils d'éclairage	C 45	.

- **ECLAIRAGE NORMAL - EC6**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EC6	Règles de conception et d'installation	C 47	.

- **ECLAIRAGE DE SECURITE - EC7 à 15**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EC7	Conception générale	C	
EC8	Fonction de l'éclairage de sécurité	C 61	.
EC9	Éclairage d'évacuation	C 37	.
EC10	Éclairage d'ambiance ou d'anti-panique	C 20	.
EC11	Conception de l'éclairage de sécurité à source centralisée constituée d'une batterie d'accumulateurs	HM	
EC12	Conception de l'éclairage de sécurité par blocs autonomes	C	
EC13	Maintenance et entretien	PM	
EC14	Exploitation	PM	
EC15	Vérifications	PM	

ASCENSEURS, ESCALIERS MECANQUES ET TROTTOIRS ROULANTS DANS LES ERP DU 1ER GROUPE - Art. AS

Avis : HM

INSTALLATIONS D'APPAREILS DE CUISSON DESTINES A LA RESTAURATION - Art. GC

Avis : HM

MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE - Art. MS• **GENERALITES - MS1 à 3**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
MS 1	Différents moyens de secours	PM	
MS 2	Dispositions particulières	PM	
MS 3	Documents à fournir	PM	

• **MOYENS D'EXTINCTION - MS4**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
MS 4	Différents moyens d'extinction	PM 59	- Lors de notre visite un extincteur eau été présent dans l'espace accueil à proximité du bar non repéré.

• **BOUCHES ET POTEAUX D'INCENDIE PRIVES ET POINTS D'EAU - MS5 à 7**

Avis : HM

• **BRANCHEMENTS ET CANALISATIONS - MS8 à 13**

Avis : HM

• **ROBINETS D'INCENDIE ARMES - MS14 à 17**

Avis : HM

• **COLONNES SECHES - MS18 à 21**

Avis : HM

• **COLONNES EN CHARGE (DITES COLONNES HUMIDES) - MS22 à 24**

Avis : HM

• **INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE OU A COMMANDE MANUELLE - MS25 à 30**

Avis : HM

• **DEVERSOIRS PONCTUELS - MS31 à 34**

Avis : HM

• **ELEMENTS DE CONSTRUCTIONS IRRIGUES - MS35 à 37**

Avis : HM

• **APPAREILS MOBILES ET MOYENS DIVERS - MS38 à 40**

Avis : HM

• **DISPOSITIONS VISANT A FACILITER L'ACTION DES SAPEURS POMPIERS - MS41 à 44**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
MS 41	Affichage du plan de l'établissement	NC 60	Le nouveau plan d'intervention mis à jour

			n'a pas été mis en place.
--	--	--	---------------------------

- **SERVICE DE SECURITE - MS45 à 52**
Avis : HM
- **SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) - MS53 à 55**
Avis : C
- **SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) - SYSTEME DE DETECTION INCENDIE - MS56 à 58**
Avis : C
- **SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) - SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE (S.M.S.I) - MS59 à 60**
Avis : C
- **SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) - SYSTEME D'ALARME - MS61 à 67**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
MS 61	Terminologie	PM	
MS 62	Classement du système d'alarme	C	
MS 63	Utilisation de l'alarme générale sélective	PM	
MS 64	Principes généraux d'alarme	C	
MS 65	Conditions générales d'installation	NC 21	Lors de notre visite sur site du 17/10/2019, certains diffuseurs lumineux d'alarme incendie ne fonctionnaient pas (sanitaires Dames du hall d'entrée, sanitaires de l'espace sportif).
MS 66	Conditions spécifiques applicables aux équipements d'alarme des types 1 et 2	SO	
MS 67	Conditions d'exploitation	HM	

- **SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) - ENTRETIEN ET CONSIGNES D'EXPLOITATION - MS68 à 69**
Avis : PM
- **SYSTEME D'ALERTE - MS70 à 71**
Avis : HM
- **ENTRETIEN, VERIFICATIONS ET CONTROLES - MS72 à 75**
Avis : HM

MESURES APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS (TYPE L) - Art. L1 à 18

- **GENERALITES - L1 à 5**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L1	Établissements assujettis	PM	
L2	Promenoirs, bergeries	HM	
L3	Calcul de l'effectif	C	
L4	Parc de stationnement couvert	HM	
L5	Plans	PM	

- **CONSTRUCTION - L6 à 9**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L6	Conception de la distribution intérieure	C	
L7	Enfouissement	HM	
L8	Locaux à risques particuliers	HM	
L9	Petites salles d'exposition ouvrant sur un hall	HM	

- **DEGAGEMENTS - L10 à 11**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L10	Sorties	PM	
L11	Équipements particuliers	HM	

- **MESURES APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS - CHAUFFAGE ET VENTILATION - L12**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L12	Domaine d'application	C	

- **INSTALLATIONS ELECTRIQUES - L13**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L13	Dispositif de réglage des lumières et de la sonorisation	HM	

- **MOYENS DE SECOURS - L14 à 17**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L14	Service de sécurité incendie	HM	
L15	Système de sécurité incendie	C	
L16	Équipement d'alarme	NC 58	Lors du déclenchement de l'alarme incendie, la remise en lumière de la grande salle ne fonctionne pas.
L17	Système d'alerte	HM	

MESURES APPLICABLES AUX SALLES (TYPE L) - Art. L18 à 35

- **GENERALITES - L18 à 19**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L18	Terminologie	PM	
L19	Installations particulières	PM	

- **DEGAGEMENTS - L20 à 25**

Avis : HM

- **AMENAGEMENTS - L26 à 29**

Avis : HM

• DESENFUMAGE - L30

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L30	Domaine d'application	C	

• CHAUFFAGE ET GAZ - L31

Avis : HM

• ECLAIRAGE - L32 à 34

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L32	Éclairage normal et éclairage scénique	C	
L33	Éclairage de sécurité	C	
L34	Éclairage d'ambiance	C	

• MOYENS DE SECOURS - L35

Avis : HM

**MESURES APPLICABLES AUX INSTALLATIONS DE PROJECTION ET AUX EQUIPEMENTS
TECHNIQUES DE REGIE - Art. L36 à 48**

Avis : HM

MESURES APPLICABLES AUX ESPACES SCENIQUES (TYPE L) - Art. L49 à 79

Avis : HM

MESURES APPLICABLES AUX LOCAUX ANNEXES (TYPE L) - Art. L80 à 85

Avis : HM

ETABLISSEMENTS SPORTIFS COUVERTS (TYPE X) - Art. X - GN10

Avis : C

8. MATÉRIEL DE MESURE ET D'ESSAI UTILISÉ

Néant.

ANNEXE

PV de Résistance au Feu - PV de Réaction au Feu

Liste des pièces justificatives

SOGEB

- Procès Verbal N°EFR-15-002724-B établi par EFECTIS
 - Plafond suspendu au niveau du bar, de l'entrée et du hall (REI 60)
- Déclaration de performance N°0007-01 établi par EUROCOUSTIC
 - Plafond suspendu d'habillage au niveau du bar, de l'entrée et du hall (A1)
- Déclaration de performance N°ARM 4.05.1 établi par ARMSTRONG
 - Plafond suspendu des sanitaires (A2-s1, d0)

ETS GUILLAUMIN SAS

- Procès Verbal de qualification système de peinture transmis par GUILLAUMIN
 - Peinture intumescente sur ossature métallique
- Epaisseur de préconisation pour la peinture intumescente établie par SPCI
 - Peinture intumescente sur ossature métallique
- Evaluation Technique Européenne ETE 14/0115
 - Peinture intumescente sur ossature métallique
- Evaluation Technique Européenne ETE 15/0439
 - Peinture intumescente sur ossature métallique

ENTREPRISE DUBAS

- Procès Verbal n°1357/03/181 A établi par CEPRIM
 - Bardage extérieur et intérieur (M1)

ENTREPRISE LAGRANGE

- Déclaration de performance N°SI-D 007 v0 établi par SINIAT
 - Complexe d'isolation thermique (B-s1, d0)

ENTREPRISE DA COSTA

- PV Efectis de classement n°EFR-14-000443
 - Bloc-porte EI 30
- PV Efectis de caractérisation n°EFR-16-002902 – Révision 1
 - Plafond REI 60

- PV Efectis de classement n°11-A-247 – Reconduction n°16/1
 - Cloison EI 60

- PV Efectis de classement n°11-A-582 – Reconduction n°16/1
 - Contre-cloison EI 60

- PV FCBA de classement de réaction au feu n°CM-19-P-010
 - Rideaux en tissu M1

- PV IFTH de classement de réaction au feu n°14-03415 L
 - Rideaux en tissu M1